



Ivry-sur-Seine, le 16 juin 2008

**Patrick GONTHIER**  
secrétaire général de la fédération UNSA Éducation,  
**Yannick LAVESQUE**  
secrétaire régional de l'UNSA Éducation,

à **Monsieur le Président du conseil régional d'Aquitaine**  
Hôtel de Région 14 rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX CEDEX

**Objet :** devenir des sites locaux des IUFM.

Monsieur le Président,

Le gouvernement vient de décider sans concertation de porter les concours de recrutement d'enseignants et de personnels d'éducation au niveau du master. Cette mesure est prise alors que les IUFM viennent tout juste d'être intégrés dans l'Université et qu'aucun bilan n'a pu en être tiré. Désormais, les IUFM n'ont plus l'exclusivité de la formation des enseignants. Ils se trouvent maintenant en concurrence directe avec les universités.

La fédération UNSA Éducation exprime sa très forte inquiétude sur l'avenir de la formation des enseignants. En effet, l'acquisition des connaissances et compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier ne saurait se réduire aux seuls enseignements disciplinaires. La formation doit s'inscrire dans une alternance théorie/pratique avec des périodes d'exercice effective dans les classes au plus près des réalités du terrain

**Les IUFM permettent d'articuler la formation académique et des pratiques de terrain diversifiées. Les sites locaux des IUFM, pour lesquels les collectivités locales ont consenti de gros efforts financiers y jouent un rôle essentiel.** Dans de nombreux départements les IUFM sont devenus de véritables « maisons de la formation » qui dépassent le cadre de la seule formation des enseignants.

La mise en concurrence des IUFM avec les universités dans le domaine de la formation des enseignants, la disparition de l'année de formation professionnelle actuelle vont avoir pour conséquence une réduction massive du nombre des étudiants formés dans les IUFM.

**Le rétrécissement des recrutements des IUFM pourrait amener les sites départementaux à disparaître les uns après les autres. Un tel scénario aura des conséquences induites bien réelles pour les collectivités, alors qu'aucune étude d'impact n'a été réalisée.** Or les sites départementaux fixent des personnels, des étudiants et des stagiaires : avec leur disparition, les incidences en termes de consommation locale de bien et services (du logement à la restauration...) seraient sensibles. Après le tribunal, l'hôpital voire la caserne, l'antenne locale de l'IUFM compléterait la liste des fermetures de sites publics, avec ce que cela implique sur les emplois induits.

C'est pourquoi la fédération UNSA Éducation attire votre attention sur cette situation et ne doute pas de votre soutien actif pour le maintien d'une formation réellement professionnalisante, ancrée dans la diversité des terrains d'exercice et s'appuyant sur les sites départementaux.

Nous savons qu'à l'instar de M. Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées, de nombreux élus locaux se sont émus des risques que le nouveau cadre de la formation des

enseignants faisait courir aux actuels sites départementaux des IUFM. Leur disparition constituerait une réelle régression en matière d'aménagement du territoire.

Il est possible de trouver les solutions qui permettent de pérenniser ces structures indispensables, de notre point de vue, à la formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation.

Veillez croire, Monsieur le Président, en notre profond attachement au service public laïque de l'Éducation nationale.

**Patrick Gonthier,**  
secrétaire général  
de la fédération UNSA Éducation

**Yannick LAVESQUE**  
secrétaire régional  
de la fédération UNSA Éducation

**Contact :**

*Fédération (siège national) :*

UNSA Éducation, 87 bis bd Georges-Gosnat, 94853 Ivry sur Seine Cedex.  
Tél. : 01 56 20 29 50. Fax : 01 56 20 29 89. Courriel : [national@unsa-education.org](mailto:national@unsa-education.org)

*Section régionale :*

UNSA Éducation Aquitaine 33bis rue de Carros 33074 BORDEAUX CEDEX  
Tél.:05.57.59.00.38 Portable: 06.33.68.21.68 Courriel: [aquitaine@unsa-education.org](mailto:aquitaine@unsa-education.org)